

Fondation Brain Canada

Subventions de soutien aux plateformes technologiques (SSPT)

Neuroscience ouverte / partage de données Appel de demandes (AD)

À propos de la Fondation Brain Canada

La Fondation Brain Canada est un organisme national sans but lucratif qui encourage et soutient l'excellence, l'innovation et le changement dans le domaine de la recherche sur le cerveau au Canada. Depuis plus d'une décennie, la Fondation Brain Canada s'emploie à démontrer que le cerveau doit être abordé comme un système en soi et complexe, au carrefour d'un éventail de troubles neurologiques, de maladies mentales, de toxicomanies et de lésions cérébrales et médullaires. Cette reconnaissance de la nature distincte du cerveau met en relief la nécessité d'une meilleure collaboration entre disciplines et établissements, de manière à investir de façon plus éclairée dans des recherches sur le cerveau, axées sur des résultats précis qui profiteront aux patients et à leur famille.

Le Fonds canadien de recherche sur le cerveau est un partenariat public-privé entre Santé Canada et la Fondation Brain Canada dont l'objectif est d'encourager les Canadiens à investir davantage dans la recherche sur le cerveau et de maximiser les retombées et l'efficacité de ces investissements. La Fondation Brain Canada recueille 120 millions de dollars auprès du secteur privé et d'organismes non fédéraux. En contrepartie, le Gouvernement du Canada fournira une contribution équivalente à celle recueillie, dollar pour dollar. La fondation appuie l'excellence dans le domaine de la neuroscience au Canada en stimulant la recherche concertée et en accélérant le rythme des découvertes afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des personnes atteintes de troubles neurologiques au Canada.

Justification	2
Renseignements sur les subventions	2
Utilisation des fonds	4
Partenaires de financement	4
Processus de demande de financement	5
Calendrier	7
Sections du sommaire du projet	7
Section de la demande détaillée	9
Processus d'examen et de prise de décision	9
Diligence raisonnable	9
Confidentialité et propriété intellectuelle	10
Rapports, communications et évaluation	10
Pour obtenir d'autres renseignements	11

Justification

La recherche en neuroscience et en santé mentale produit aujourd’hui des ensembles de données multimodales de plus en plus étoffés et complexes. En effet, les études cliniques chez l’humain et les recherches sur des modèles animaux comme des rongeurs et primates non humains génèrent des données de nature clinique, comportementale, cognitive, d’imagerie et autres domaines se terminant par « *omique* ». Il importe donc d’implanter les infrastructures essentielles qui permettront d’interpréter ces données, notamment en créant de grandes bases de données intégrées, jumelées à des outils de calcul et de neuroinformatique capables d’analyser et de modéliser les fonctions cérébrales. Pour faciliter cette collaboration, des investigateurs qualifiés doivent partager ces données avec égard pour les normes les plus élevées en matière d’éthique, de confidentialité et de sécurité des données.

Dans le cadre des Subventions de soutien aux plateformes technologique (SSPT), Brain Canada souhaite resserrer les liens du milieu canadien de la recherche en offrant une subvention unique mais conséquente appuyant la neuroscience ouverte et le partage de données afin d’établir de solides assises en neuroscience d’ici 2020 qui feront du Canada un chef de file mondial en la matière.

Cette SSPT contribuera à mettre en rapport les plateformes de neuroscience, initiatives et réseaux actuels au Canada, pour mieux les relier, les utiliser, les améliorer et les étoffer en créant un réseau intégré.

Ce projet inaugure un changement de culture du milieu de la recherche en neuroscience et jette les bases de sa pérennité. À titre de projet pilote, cette SSPT tracera la voie des acteurs en neuroscience et du Gouvernement du Canada en démontrant les bénéfices communs de cette évolution qui met le cap sur l’intensification de la neuroscience ouverte et le partage de données au-delà de 2020.

Renseignements sur les subventions

Cette SSPT vise à financer pendant trois ans le développement et l’entretien d’un réseau de grande envergure, y compris les frais d’exploitation connexes. Cette subvention totalisera 10 175 000 \$.

La SSPT devra procurer une valeur ajoutée au domaine des neurosciences. La Fondation Brain Canada et ses partenaires n’exigeront pas l’adoption d’une approche particulière, cependant les candidats devront répondre à trois questions :

- Par quel moyen le Canada peut-il devenir un chef de file en neuroscience ouverte et en partage de données d’ici 2020 ?
- Quelles leçons et pratiques pouvons-nous tirer des modèles à l’étranger ?
- Avec quelles entités nationales ou internationales souhaitons-nous établir un partenariat ?

La demande doit notamment aborder les sujets suivants :

- Maîtrise des principes de science ouverte dans le contexte des structures actuelles et démontre comment ces structures s’inscrivent dans le cadre d’une plateforme nationale en neuroscience ouverte.
- Exemples de recherche :
 - Recherche intégrée et translationnelle de grande portée, notamment la recherche sur le cerveau (fondamentale, préclinique et clinique), l’organisation et les processus liés aux fonctions ou maladies cérébrales.
 - Recherche intégrée et translationnelle ciblée, notamment la modélisation des circuits fonctionnels responsables de la cognition dans différents modèles (rongeurs, primates non humains et humains).
 - Recherche inclusive, notamment la création d’une base de données nationale d’imagerie, de génomique, de phénomique et autres domaines se terminant par « *nomique* » touchant le neurodéveloppement, la santé mentale et les troubles neurologiques associés au vieillissement.
- Développement et mise en œuvre d’un programme didactique ou de formation à l’intention de la prochaine génération de professionnels en neuroscience ouverte / partage de données.
- Développement et démarrage d’un plan stratégique donnant lieu à de nouvelles normes en matière de gouvernance, d’éthique, de confidentialité et de sécurité des données, dans un contexte de neuroscience ouverte et de partage de données.
- Développement d’une stratégie de durabilité à long terme visant une plateforme canadienne de neuroscience ouverte et de partage de données.

Ce faisant, la plateforme produira les résultats suivants :

- Améliore le fonctionnement et les capacités de plateformes de neuroscience actuelles grâce à l’intégration et l’interopérabilité.
- Accroît l’accès aux données de recherche ainsi qu’aux méthodes et outils d’analyse pour les investigateurs œuvrant dans tous les centres canadiens de neuroscience.
- Crée de nouvelles bases de données ou des bases plus étoffées permettant d’accomplir des activités de recherche qui n’étaient pas réalisables auparavant.
- Raffine les outils d’analyse et de modélisation permettant de chercher et de recouper les données de recherche.
- Améliore la modélisation théorique des fonctions cérébrales et interactions interdisciplinaires entre la neuroscience théorique et expérimentale.
- Accroît la visibilité des principes et pratiques de la science ouverte au sein du milieu de la recherche en neuroscience.
- Facilite les collaborations nationales et internationales fondées sur des mécanismes de collaboration et d’ouverture.
- Produit des retombées positives sur les capacités et réalisations du Canada en matière de recherche en neuroscience.

Utilisation des fonds

Les fonds doivent servir à financer les coûts directs de la recherche faisant l'objet de la subvention et les bénéfices qui en découlent doivent être directement attribuables à la SSPT. Les institutions de recherche paieront les frais généraux associés à la gestion de la recherche financée par Brain Canada.

Cette subvention ne vise pas à remplacer les sources actuelles de financement ni à soutenir les niveaux actuels de service et de capacité des plateformes déjà existante.

Coûts admissibles

Les coûts admissibles excluent les coûts continus des plateformes, mais incluent les coûts liés à leur intégration et à leur interopérabilité, notamment : l'acquisition de matériel et de logiciels, l'entretien et les ententes de service, les infrastructures locales facilitant l'accès aux services de calcul de haute performance, les frais de stockage et d'échange de données, la rémunération du personnel technique, professionnel et de gestion de réseau, les coûts de formation (p. ex. : ateliers, cours, formations d'appoint) des utilisateurs, doctorants, boursiers postdoctoraux et techniciens, l'aide salariale aux stagiaires de recherche à n'importe quel stade de formation, y compris les boursiers postdoctoraux, qui formeront la prochaine génération de travailleurs hautement qualifiés en neurosciences ouverte et en partage de données, ainsi que les coûts résultant de la collaboration et la communication avec les investigateurs ou le personnel de différents établissements.

Coûts non admissibles

Sont inadmissibles les salaires et honoraires d'experts-conseils des chefs et membres de l'équipe qui présentent une demande de subvention dans le cadre de cette SSPT, le salaire des membres associés de l'équipe, la rénovation ou la construction de locaux pour accueillir le réseau, l'achat de mobilier usuel de bureau et de laboratoire, le coût de services informatiques de haute performance (à l'exception des infrastructures locales facilitant l'accès à ces services), les coûts de vérification ou d'obtention de permis, les frais d'assurance et les coûts associés à la protection de la propriété intellectuelle.

Veillez prendre note que cette liste n'est pas exhaustive et que la Fondation Brain Canada peut juger toute autre dépense admissible ou inadmissible. Veuillez communiquer avec la Fondation pour obtenir de plus amples renseignements sur l'admissibilité de toute autre dépense.

Partenaires de financement

À titre de partenariat public-privé, la Fondation Brain Canada tire 50 % de ses subventions du Fonds canadien de recherche sur le cerveau et 50 % de partenaires financiers. Dans le cadre de ce concours, les candidats doivent nommer le(s) partenaire(s) qui fourniront les fonds appariés. Brain Canada accueille la participation à cette SSPT de toute entreprise, organisme, institution ou personne qui souhaite promouvoir la masse critique et l'excellence en neurosciences ouverte et en partage de données en finançant toutes ou certaines sphères d'activité, un établissement en particulier ou des provinces données. Ces partenaires s'engagent à verser des fonds appariés correspondant à l'ensemble ou à une partie de la SSPT.

- Les partenaires admissibles comprennent les entreprises à but lucratif, les particuliers, les organismes de bienfaisance, les ministères et organismes des gouvernements provinciaux, les établissements de recherche, les hôpitaux et les organismes de soins de santé, et toute autre entité, y compris les entités ou organismes étrangers, qui ne reçoivent pas plus de 50 % de leur financement du Gouvernement du Canada. La Fondation s'attend à ce que plusieurs partenaires financent cette SSPT.
- Ce montant doit être versé en espèces à la Fondation Brain Canada¹, qui fournira une contribution équivalente de 50 % provenant du Fonds canadien de recherche sur le cerveau et qui administrera la subvention.
- La contribution des partenaires à la recherche réalisée dans le cadre de cette SSPT sera reconnue dans toutes les présentations et publications ; la Fondation Brain Canada avisera les partenaires de toute occasion de couverture médiatique de la SSPT, et vice-versa.

Coûts de main-d'œuvre et de fonctionnement prélevés par Brain Canada

L'administration de cette initiative de subvention, y compris le processus d'examen et les rapports d'avancement subséquents, représente des coûts de main-d'œuvre et de fonctionnement pour la Fondation Brain Canada. Selon l'entente de contribution intervenue entre Santé Canada et la Fondation Brain Canada régissant le Fonds canadien de recherche sur le cerveau, la Fondation Brain Canada peut prélever des frais d'exploitation sur les fonds versés aux bénéficiaires des subventions, ce qui représente la plupart des revenus lui permettant d'assurer son fonctionnement. La politique de la Fondation Brain Canada consiste à percevoir des frais d'exploitation de 5 % de la contribution des partenaires et de 10 % de la contribution appariée du Fonds canadien de recherche sur le cerveau. Ensemble, ces retenues correspondent à 7,5 % des 11 000 000 \$ de la subvention, ce qui ramène donc le solde de la subvention dans le cadre de cette SSPT à 10 175 000 \$.

Processus de demande de financement

Processus

Les candidats présenteront une seule demande. Un petit sous-groupe de travail sera constitué après la tenue d'un atelier sur la neuroscience et le partage de données organisé par la Fondation Brain Canada le 28 et 29 septembre 2016. Les membres choisis n'auront pas nécessairement participé à cet atelier. Le sous-groupe de travail sera présidé par le Dr Alan Evans (de l'Université McGill, alan.evans@mcgill.ca) et aura le mandat de rédiger la demande en tenant compte des parties prenantes au sein d'établissements et de provinces partout au pays, ainsi que des types de plateformes (p. ex. : plateformes d'imagerie, de phénomique, de génomique, cliniques) qui devraient faire partie de la SSPT. Les autres participants à l'atelier recevront une ébauche de la demande et seront invités à la commenter.

Les candidats devront présenter un sommaire avant de procéder à une demande détaillée et les deux documents feront l'objet d'un examen rigoureux par des pairs.

¹ Les partenaires pourraient verser les fonds appariés directement à l'établissement hôte de l'investigateur principal, si cette disposition est entérinée par Santé Canada lors des négociations relatives à l'entente de contribution avec la Fondation Brain Canada qui devrait être conclue d'ici la fin de 2016.

Les candidats désigneront une équipe constituée d'un chef, de membres et de membres associés. Il incombera au chef nommé par l'équipe de présenter la demande et d'assurer toutes les communications avec la Fondation Brain Canada. Le chef sera normalement la personne responsable de la gestion globale de la SSPT.

Un membre associé peut être un investigateur étranger ou un investigateur œuvrant pour l'industrie ou un gouvernement qui entend financer les activités de la SSPT, cependant il ne peut toucher des fonds de la Fondation Brain Canada, sauf à titre de prestataire de services dans le cadre d'activités associées à l'établissement et à l'exploitation de la SSPT.

Critères d'évaluation

Seules les demandes qui respectent ou dépassent les critères suivants seront susceptibles d'être financées :

- **Excellence et incidence de la recherche** qui sera menée dans le cadre de cette SSPT. La plateforme permet aux chercheurs de haut calibre de produire des résultats innovateurs qui contribuent à faire évoluer la théorie et les concepts ou aboutissent à l'élaboration de nouvelles approches pour la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies mentales et neurologiques. Les travaux de recherche intègrent des considérations relatives au genre et au sexe. La recherche que la SSPT permet d'accomplir ne pourrait l'être si celle-ci n'existait pas, sauf à un coût beaucoup plus élevé et à un rythme plus lent, et le soutien destiné à la SSPT améliorera la capacité de recherche en neurosciences du Canada. En définitive, cette recherche vise à diminuer le fardeau de la maladie, à améliorer la qualité de vie ou à stimuler le développement économique au Canada.
- **Portée globale.** Cette SSPT tire parti des plateformes, initiatives et réseaux actuels et les fait fructifier. Elle englobe toutes les grandes bases de données et plateformes de neuroinformatique actuelles, ou en assure l'interopérabilité ou l'accès (p. ex. : CBRAIN/LORIS, Brain-Code).
- **Gestion exemplaire.** L'équipe qui gère la SSPT est qualifiée, expérimentée et de compétence pancanadienne. La gouvernance et la structure organisationnelle issues de la SSPT sont claires et largement comprises par les utilisateurs. Un processus équitable et convivial pour l'accès à la plateforme est en place et les utilisateurs obtiennent la formation et l'aide qui leur permet de l'utiliser de la façon la plus efficace et économique possible. Une formation coordonnée des étudiants, boursiers postdoctoraux et techniciens est prévue afin que l'acquisition et l'analyse des bases de données soient effectuées par du personnel hautement compétent. Un processus assure la planification budgétaire régulière pour le fonctionnement, l'entretien et les modifications techniques afin de suivre le rythme des progrès scientifiques. Le fonctionnement de l'équipe est régulièrement examiné ou vérifié par rapport à un modèle de rendement et les lacunes relevées sont corrigées.
- **Partage de données, éthique et confidentialité.** Des protocoles et normes régissant la collecte et le partage des données procurent un maximum d'interopérabilité avec d'autres bases de données ou archives, tout en assurant la sécurité des données et en protégeant la confidentialité des renseignements personnels. Un plan stratégique est mis à exécution en

vue d'élaborer des normes exemplaires en matière de gouvernance, d'éthique et de confidentialité.

- **Liens internationaux.** Les données peuvent être partagées de façon réciproque avec les investigateurs à l'étranger, grâce à une plateforme ouverte et interopérable compatible avec d'autres organismes de partage de données, notamment l'INCF (International Neuroinformatics Coordinating Facility, <https://incf.org/>).
- **Engagement durable envers le soutien de la plateforme.** Il est clairement décrit dans la demande la mesure dans laquelle les plateformes existantes, ou les composants qui seront coordonnés ou intégrés dans la SSPT, bénéficient d'autres sources de financement. Ces sources de financement garantissent que la SSPT ne réduira pas leur engagement financier. Un plan crédible est établi pour assurer le soutien du réseau au terme du financement de trois ans accordé par la Fondation Brain Canada.

Comment présenter une demande

Le sommaire du projet et la demande détaillée doivent être présentés à l'aide du système de gestion électronique des subventions de la Fondation Brain Canada (https://braincanada.smartsimple.ca/s_Login.jsp). Le chef d'équipe doit dûment remplir tous les champs du système de gestion électronique des subventions de la Fondation Brain Canada avant 16 h HNE aux dates ci-dessous. Pour obtenir des renseignements concernant le processus de demande de financement, veuillez communiquer avec Brain Canada (programs@braincanada.ca).

Calendrier

Appel de sommaire de projet	8 novembre 2016
Date limite de réception du sommaire de projet	16 h HNE, le 15 janvier 2017
Invitation à présenter une demande détaillée	15 février 2017
Date limite de réception de la demande détaillée	16 h HNE, le 1 ^{er} avril 2017
Avis d'octroi du financement	1 ^{er} juin 2017
Commencement du financement (au plus tôt)	1 ^{er} août 2017

Sections du sommaire du projet

Page couverture

- Titre de la demande, nom du chef d'équipe et affiliation.
- Dates du début et de fin du projet (choisir des dates dans un délai de 36 mois).
- Écrire jusqu'à dix mots clés décrivant la SSPT.

La SSPT (maximum de cinq pages)

- Décrire le projet par rapport aux six critères d'évaluation de la SSPT.
- Des figures et références peuvent être fournies (maximum d'une page).

Incidence (maximum de deux pages)

- Décrire l'incidence collective prévue de la SSPT sur le domaine de la neuroscience au Canada, notamment les possibilités de collaboration intersectorielle et internationale, et sur les capacités du Canada sur le plan de la recherche en neurosciences. Mettre l'accent sur la valeur ajoutée de la SSPT grâce à l'amélioration de l'accessibilité et de la performance des plateformes, initiatives et réseaux actuels.

L'équipe

- Indiquer les noms des membres et membres associés de l'équipe, ainsi que l'établissement auquel ils sont affiliés. Il est recommandé d'associer à chaque membre l'adresse URL de son établissement ou une page Web personnelle ou un CV, de sorte que les examinateurs puissent en apprendre davantage sur les intérêts et les réalisations du membre sur le plan de la recherche.
- Publications des membres de l'équipe : Pour chacun des dix membres les plus importants de l'équipe, indiquer jusqu'à cinq publications, dont au moins trois depuis 2012. Par « publication », on entend n'importe quel type de document ou de support, papier ou électronique, qui illustre le mieux l'expérience de recherche pertinente du membre, son expertise et ses réalisations, et qui démontre sa capacité de contribuer au développement et au fonctionnement de la SSPT. Donner une brève raison du choix de chacune des publications. Inclure le DOI, URL ou PMID, lorsqu'il y a lieu, pour faciliter l'accès aux examinateurs.
- Il n'est pas nécessaire de joindre des CV au sommaire de projet.

Budget

- Tous les montants inscrits au budget doivent refléter la durée totale de la subvention (ils ne doivent PAS être des montants annuels). La Fondation Brain Canada divisera le montant total en trois parts égales correspondant à trois années de financement. Ces montants incluent la contrepartie des partenaires.
- Fournir un budget sommaire couvrant la période du financement, en indiquant les principaux postes décrits sous « Coûts admissibles » ci-dessus, et expliquer brièvement comment chacun des postes de dépense servira au développement et à l'exploitation de la SSPT envisagée.
- Le montant pour chaque poste ainsi que la somme des postes doivent être arrondis au multiple de 1 000 \$.
- Résumer la contrepartie promise par chaque partenaire et préciser comment les fonds seront utilisés dans le cadre de la SSPT (p. ex. : achat de matériel ou temps de calcul).

Pièces jointes

- Figures et références (maximum d'une page).
- Lettres de soutien de partenaires potentiels (volontaires ; nombre illimité). Il n'est pas nécessaire de joindre aux lettres d'intention l'engagement financier des partenaires. Toutefois, une lettre de soutien d'un partenaire qui souhaite appuyer le projet peut influencer sur l'évaluation de la viabilité et de l'incidence probable du projet que fera le comité de sélection des sommaires de projet.

Renseignements facultatifs

- Indiquer les noms et les coordonnées d'un maximum de cinq personnes à l'extérieur du Canada qui ne sont pas en conflit d'intérêts et qui ont la compétence pour évaluer la demande.
- Le cas échéant, indiquer les noms et les coordonnées des personnes auxquelles la demande ne devrait pas être transmise pour examen.

Les examinateurs seront choisis par la Fondation Brain Canada, qui prend ces suggestions et autres recommandations en compte.

Attestation et signatures

Le chef d'équipe doit cocher la case « J'accepte » qui a trait à la déclaration suivante : « J'atteste que tous les membres de l'équipe acceptent de s'associer à cette demande et qu'ils me permettent de les représenter pendant tout le processus de demande de financement. J'atteste également que tous les membres de l'équipe permettent à la Fondation Brain Canada de distribuer cette demande à des tiers dans le cadre de l'entente de confidentialité, en vue de garantir le versement d'une somme équivalente ».

Section de la demande détaillée

Des précisions sur le processus de demande seront fournies dans l'invitation à présenter une demande détaillée.

Processus d'examen et de prise de décision

Brain Canada nommera un comité de sélection pour la SSPT qui sera composé d'experts provenant du Canada et de l'étranger qui ne sont pas en conflits d'intérêts à l'égard du sommaire de projet et de la demande détaillée.

Le sommaire et la demande détaillée seront examinés par cinq membres du comité de sélection. Le comité pourrait également remettre ces documents à d'autres experts provenant du Canada et de l'étranger afin d'obtenir leurs commentaires écrits. Le comité de sélection indiquera si le sommaire mérite une invitation à présenter une demande détaillée.

Les candidats recevront les commentaires des examinateurs dont l'anonymat sera préservé, ainsi que les notes de discussion du comité. L'évaluation de la demande par le comité de sélection est sans appel.

Diligence raisonnable

Afin de réduire le fardeau administratif, le chef d'équipe qui a obtenu une approbation conditionnelle devra fournir à la Fondation Brain Canada certains des documents requis (p. ex. devis de service ou estimations pour la mise à niveau ou les réparations et l'approbation éthique le cas échéant). Lorsque la SSPT comporte la gestion de renseignements personnels, ou de matériel provenant d'études chez les humains, ou qui seront utilisés dans le cadre de celles-ci, le chef d'équipe devra fournir des copies de l'approbation éthique appropriée de l'établissement, des ententes de confidentialité et d'autres approbations au besoin avant d'obtenir les fonds. Le versement des fonds à l'établissement du chef d'équipe s'effectuera lorsque les documents requis seront reçus et les autres conditions remplies dans un délai raisonnable, déterminé par la

Fondation Brain Canada. Dans le cas de cette plateforme pluri-institutionnelle, il incombera au chef d'équipe de distribuer les fonds aux autres centres de coûts, par l'intermédiaire de leur établissement.

Confidentialité et propriété intellectuelle

La Fondation Brain Canada conservera tous les documents fournis dans le cadre de cette initiative de financement. Des mesures raisonnables seront prises pour préserver leur confidentialité. Seuls les examinateurs, les membres et les observateurs du comité de sélection qui ont signé l'entente de confidentialité auront accès à ces documents. Les demandes qui donneront lieu à du financement seront conservées afin d'établir la comparaison entre les résultats prévus et les résultats réels, dans le cadre de l'évaluation finale du Fonds canadien de recherche sur le cerveau.

La Fondation Brain Canada ne réclame aucun droit sur la propriété intellectuelle des résultats de la recherche qu'elle finance, et elle s'attend à ce que ses fonds soient utilisés pour créer une propriété intellectuelle mise au point et commercialisée selon les politiques des établissements où se déroulent les travaux de recherche. Les membres de l'équipe doivent régler la question de la propriété intellectuelle avec leurs partenaires de financement avant de présenter une demande. Si le partenaire est une entité à but lucratif, la Fondation Brain Canada doit être consultée afin de déterminer si les arrangements pris à l'égard de la propriété intellectuelle sont acceptables et ceux-ci feront partie de l'entente de partenariat.

Rapports, communications et évaluation

À titre de condition du financement annuel continu des SSPT, la Fondation Brain Canada exige un bref rapport d'avancement annuel narratif et financier des utilisateurs principaux, décrivant l'utilisation des fonds, les réalisations et les incidences du projet, ainsi que les difficultés affrontées et les mesures prises pour les surmonter. Les rapports d'avancement seront examinés par la Fondation Brain Canada et les partenaires. Si les progrès sont jugés satisfaisants, le financement sera maintenu. Des précisions sur la manière de présenter les rapports seront envoyées aux chefs d'équipe.

De plus, un rapport final devra être remis à la fin de la période de subvention. La Fondation Brain Canada retiendra une somme équivalant à dix pour cent du financement de la dernière année. Cette somme sera remise suite à la réception d'un rapport final satisfaisant qui décrit les incidences globales du SSPT.

Pour prouver à la population canadienne que le Fonds canadien de recherche sur le cerveau rapporte de réels bénéfices, toute publication, communiqué ou présentation des résultats de la recherche obtenus grâce aux plateformes appuyées par Brain Canada doivent mentionner le financement accordé par Brain Canada, Santé Canada et le partenaire. Les membres de l'équipe SSPT doivent communiquer avec la Fondation Brain Canada avant la publication, la parution ou la diffusion publique des résultats probants de la recherche obtenus grâce à l'utilisation des plateformes soutenues par les SSPT de Brain Canada, de façon à pouvoir préparer un communiqué de presse ou une autre forme de publicité. Tout embargo sera strictement respecté. Brain Canada avisera les partenaires de toute publication d'importance imminente.

Pour obtenir d'autres renseignements

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour toutes questions :

- Pour obtenir de plus amples renseignements sur le concours et le processus de demande SSPT, veuillez écrire à programs@braincanada.ca.
- Pour en apprendre davantage sur la Fondation Brain Canada et le Fonds canadien de recherche sur le cerveau, visitez le site <http://braincanada.ca/fr/>.